

Vers un pays de Commerce Equitable

Equateur



Les politiques publiques du commerce équitable dans le monde / Étude de cas

FRANÇAIS



RÉSUMÉ

L'Équateur se caractérise par l'unicité de ses politiques publiques en matière de commerce équitable. Plusieurs textes législatifs font explicitement référence au commerce équitable. L'Équateur est le seul pays au monde qui positionne la question du commerce équitable de manière aussi explicite déjà dans sa Constitution. Cela a donné un élan crucial au développement d'une stratégie nationale pour le commerce équitable. La fiche suivante se concentre sur la

BREF HISTORIQUE

La Constitution équatorienne de 2008 aborde le commerce équitable dans plusieurs de ses articles¹. L'intérêt et la volonté politique du gouvernement de soutenir les groupes vulnérables ont été l'un des facteurs clés de succès, qui a conduit à l'intégration du commerce équitable dans la Constitution. Celle-ci donne un mandat clair à l'État pour mettre en œuvre le commerce équitable.

Le processus d'élaboration d'une stratégie nationale pour le commerce équitable a débuté en 2010 et s'est accompagné d'un processus préparatoire multipartite de quatre ans impliquant des représentants de différents ministères, des organisations et réseaux de commerce équitable, d'économie sociale et solidaire, des universités et des acteurs privés. En mai 2014, une proposition consensuelle pour la stratégie équatorienne de commerce équitable 2014-2017 a été lancée. La stratégie se concentre sur deux objectifs principaux et met en évidence quatre tâches nécessaires à leur réalisation².

En mars 2017, la stratégie équatorienne de commerce équitable 2016-2025 est devenue une politique publique officielle de l'État. Un comité interministériel, dirigé par le ministère de la production, du commerce extérieur, de l'investissement et de la pêche, coordonne et contrôle le processus de mise en œuvre. Pour la mise en œuvre de la stratégie, quatre tables de travail techniques (groupes de travail) ont été créées, chacune dirigée par une institution gouvernementale et composée de divers ministères et acteurs du commerce équitable et de l'économie solidaire. Les groupes de travail techniques ont fait état de certaines réalisations partielles à court terme et d'activités concrètes de mise en œuvre.

Responsabilités, programmes et activités mis en œuvre par le groupe de travail ³

	Table technique 1	Table technique 2	Table technique 3	Table technique 4
Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement organisationnel et fourniture de produits et services du commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le commerce équitable et la commercialisation intérieure 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des processus de commercialisation et ouverture des marchés internationaux.

¹ Par exemple : "L'État promeut et garantit le commerce équitable comme moyen d'accès à des biens et services de qualité, qui minimise les distorsions de l'intermédiation et favorise la durabilité" (article 336).

² Pour plus d'informations, voir le tableau 4 de la page 23 de l'étude "Politiques publiques en matière de commerce équitable", <https://fairtrade-advocacy.org/wp-content/uploads/2021/11/public-policies-report-FINAL.pdf>

³ Pour plus d'informations, voir les tableaux 5 et 6 à la page 25f. de l'étude.

Programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Programme destiné aux acteurs du commerce équitable pour développer une chaîne d'approvisionnement organisée et durable. • Programme d'amélioration de la productivité • Programme de formation sur le commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme pour la reconnaissance et la promotion du commerce équitable au niveau local et national. • Projet de promotion de la consommation responsable • Programme d'innovation et de promotion du marché au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de création/adaptation de lignes de financement spécifiques pour le commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de reconnaissance et de promotion du commerce équitable au niveau international • Programme pour la promotion et l'innovation des marchés du commerce équitable au niveau international
Exemples d'activités concrètes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Simplification des procédures de régularisation pour les organisations • Formation sur le commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux activités commerciales nationales spécifiques, telles que les foires et la Journée internationale du commerce équitable. • Soutien pour l'obtention des enregistrements sanitaires • Création d'un guide pour l'obtention de la notification sanitaire des produits domestiques • Développement d'un guide du commerce équitable et d'un guide de la consommation responsable • Elaboration d'une étude de marché et d'un profil du consommateur national de produits du commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un projet pilote avec cinq organisations de commerce équitable pour accéder aux crédits associatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une méthodologie pour obtenir des statistiques d'exportation pour les produits du commerce équitable. • Publication de quatre annuaires sur le commerce équitable par Pro Ecuador, comprenant des chiffres officiels sur le secteur du commerce équitable. • Événements visant à promouvoir le secteur du commerce équitable

ANALYSE SWOT

Bien que la mise en œuvre concrète et complète de la stratégie en matière de commerce équitable fasse encore défaut, une base très stable a été établie au cours du processus d'élaboration et des premières années de mise en œuvre. Toutefois, certaines faiblesses majeures entravent actuellement le processus de mise en œuvre. Dans le même temps, il existe de nombreuses opportunités qui pourraient ouvrir la voie à une mise en œuvre harmonieuse. Par exemple, la WFTO en Équateur (Plataforma WFTO Ecuador) et la Coordinadora Ecuatoriana de Comercio Justo (CECJ) participent toutes deux au comité qui coordonne et supervise le processus de mise en œuvre et à chacune des quatre tables techniques et peuvent exprimer les

besoins et les intérêts des petits producteurs du commerce équitable. Bien que la participation de nombreux acteurs différents puisse être très enrichissante pour un processus de mise en œuvre en raison de l'expérience qu'ils apportent, elle peut également constituer une menace.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Une stratégie institutionnalisée, consensuelle, globale et inclusive, avec un plan d'action clair et concret et des responsabilités institutionnelles définies ; 2. Les structures sont en place et fonctionnent ; 3. Implication de toutes les parties prenantes et de leur expertise dès le départ. 4. La stratégie pour le commerce équitable est valable jusqu'en 2025, ce qui laisse le temps de poursuivre sa mise en œuvre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La rareté des ressources financières et l'absence d'un budget défini, en particulier ; 2. Manque de connaissances et de sensibilisation au commerce équitable dans la plupart des structures gouvernementales ; 3. Participation limitée des organisations de petits producteurs en raison du long délai de réponse et de la capacité temporelle limitée ; 4. Absence d'une définition claire du commerce équitable au niveau national 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des fonctionnaires très dévoués, expérimentés et sensibilisés au sein du vice-ministère du commerce extérieur et de Pro Ecuador ; 2. La participation des principaux réseaux de commerce équitable est institutionnalisée ; 3. Toutes les parties prenantes concernées sont impliquées dans le processus de mise en œuvre et peuvent apporter leur expertise ; 4. Le changement de gouvernement pourrait soutenir davantage de politiques et d'actions concrètes en faveur du commerce équitable.. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les changements fréquents et multiples de personnel et d'institutions pourraient rendre difficile la continuité des connaissances, de l'expérience et du suivi du processus de mise en œuvre ; 2. L'implication d'un grand nombre d'institutions et d'acteurs, en raison de la coordination requise, pourrait ralentir le processus de mise en œuvre ; 3. L'absence d'une voix unifiée due à une collaboration fragmentée au sein des réseaux du commerce équitable ; 4. La diminution des fonds disponibles pour la mise en œuvre de la stratégie de commerce équitable due à COVID-19.

LESSONS APPRISES

Dans le cas de l'Équateur, l'expérience des processus de préparation et de mise en œuvre a montré jusqu'à présent que la mise en œuvre réussie, efficace et durable de la stratégie du commerce équitable dépend de trois facteurs clés :

- 1) **l'implication continue de toutes les parties prenantes**, en particulier les gouvernements locaux, les organisations non gouvernementales et les acteurs du commerce équitable et leurs réseaux.

En raison de **la diversité des principales parties prenantes**, de leurs visions et objectifs très différents, il est difficile de travailler avec un si grand nombre d'acteurs, mais il est très important d'inclure toutes les expériences et perspectives pertinentes.

- 2) **la volonté politique et institutionnelle de soutenir le commerce équitable**, la prise de conscience de l'importance et du rôle du commerce équitable et la prise de responsabilité pour prendre des mesures concrètes de mise en œuvre.

Il est très important **de sensibiliser les gouvernements locaux**, car ils constituent le niveau politique clé pour l'évaluation des consommateurs et pour la mise en œuvre des stratégies et des plans nationaux. Pour un processus de sensibilisation réussi, il est conseillé d'aller au-delà des chiffres et des aspects quantitatifs et de démontrer comment le commerce équitable contribue à améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs et quelles sont les véritables implications positives du modèle commercial du commerce équitable. Cela peut se faire, par exemple, à l'aide d'études et d'analyses concrètes. **la disponibilité de ressources financières**, gérées de préférence par des institutions indépendantes ou des tiers.

- 3) **Les ONG jouent un rôle clé dans la coordination**, la communication et la médiation de projets impliquant de nombreux ministères différents, ainsi que dans la gestion indépendante des ressources financières.

FUTURE PERSPECTIVES & CONCLUSION

La mise à jour de la stratégie pour le commerce équitable est prévue pour 2025. Une condition préalable essentielle à la poursuite de la stratégie au-delà de 2025 a été remplie : le commerce équitable fait partie de la Constitution et les institutions sont tenues de l'actualiser. Toutefois, l'existence d'une stratégie ou d'un plan d'action ne garantit pas une mise en œuvre réussie et efficace. Dans le cas de l'Équateur, cela dépend également dans une large mesure des trois facteurs clés décrits ci-dessus. Ces trois piliers importants existent en partie et pourraient être développés davantage, il y a donc beaucoup de potentiel pour un développement beaucoup plus large du secteur du commerce équitable dans le pays.

Images dans ce document: Page 1 – Piaveri Flower Producers, Ecuador. Photo: Sean Garrison.

EN COOPERATION AVEC



CO-FINANCÉ PAR

